

N° 1296 - MARS 2023

Cimetière de Vierves (suite)

398 HALLET Albert (+1973)

399 DEGEYE Julien (+1961)

400 VAN DE VOORDE Maurice (+2001)

99 CHANSON Maternelle – MAISTRIAUX Pélagie

12 DELPORTE Edouard (+1918) – GILLAIN Angélique (+1929)

290 POSTY Marguerite (+1990) – MAISTRIAUX Maria (+1988)

Nous vous informons, également, que les sépultures « champs communs » ne sont pas renouvelables et seront affichées à titre indicatif. Elles feront donc l'objet d'une désaffectation après le délai légal d'affichage.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le service affaires générales – Mme MAGAIN – 060/31.01.76 ou par Email caroline.magain@viroinval.be.

COLLECTE DES VÉLOS DANS LES RECYPARCS SAMEDI 22 AVRIL 2023 DE 9H À 17H

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il devienne un déchet. En 2023, BEP Environnement en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie réitère la collecte de vélos.

« **Offrez une 2ème vie à votre vélo** » : BEP Environnement, invite les habitants à déposer, dans les 33 parcs à conteneurs de la Province (et Héron), des vélos en bon état dont ils n'ont plus utilité mais qui peuvent encore servir à d'autres. Ces vélos seront remis à de nombreux partenaires récupérateurs : ateliers vélos locaux, C.P.A.S., Maisons Croix Rouge, services communaux, institutions pour enfants et adolescents, Le Lions Club de Wallonie, la Ressourcerie Namuroise, les centres pour réfugiés, autres associations locales...

« Un geste environnemental et social »

Participez à cette action citoyenne, c'est poser un geste tant au niveau de l'environnement (mise en avant du principe de réutilisation) qu'en faveur de l'économie sociale (réinsertion de jeunes via la réparation des vélos collectés).

Vous désirez obtenir l'adresse du recyparc le plus proche de chez vous ?

<http://www.bep-environnement.be/Parcs-conteneurs/Localisation-PAC/default.aspx>

Pour rester informé :

www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur/

RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ:
LE 27.03.2023 ET LE MARDI 11.04.2023

RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ:
LE 03.04.2023

Retrouvez toute l'actualité communale sur le
www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les jeudi 20 et vendredi 21 avril 2023 de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le samedi 22 avril 2023 de 08h00 à 12h00

Où faire votre réservation ? Au service technique communal des travaux - Contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h.

Les dernières réservations sont fixées au mercredi 23 novembre 2022, jusqu'à 12 h.

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités:

- 1) Les prestations de broyage sont gratuites mais limitées dans tous les cas à une demi-heure par site privé.
- 2) Ni le personnel ni le matériel de la Commune ne pourront pénétrer dans une propriété privée.
- 3) Les branchages devront être placés le plus près possible de la voie carrossable mais pour des raisons de sécurité sans entraver la voie publique.
- 4) Seules les branches coupées dans l'année seront traitées ; les déchets verts au stade de putréfaction ne seront pas acceptés. Le diamètre des branchages ne pourra excéder plus de 8cm. Les troncs et les racines seront donc exclus. L'herbe, le lierre, les orties, les épines ou autres plantes grimpantes ne seront pas considérées comme branchage.

Tout élément étranger (métal, plastique) devra être enlevé de chaque branchage.

Le gravier, les petits cailloux sont également exclus.

5) Le broyage ne s'effectue plus sur partie privée mais sur la voirie publique (généralement le long de l'habitation du demandeur).

Il se peut que la voirie soit souillée par des résidus de broyat restés à l'endroit où le broyage des branches a été réalisé par les ouvriers communaux. Si c'est le cas, et conformément au Règlement général de Police administrative en application à ce jour, le demandeur devra obligatoirement veiller au nettoyage de la voirie bordant son habitation.

6) Le broyat pourra être conservé si vous en faites la demande lors de l'inscription.

7) Si pour une raison quelconque, le service n'a pas été rendu le jour déterminé, les bois devront être enlevés afin de ne pas perturber la circulation des piétons et véhicules.

8) Le bois destiné au broyage ne pourra provenir d'une exploitation commerciale.

9) Les branches qui ne seront pas traitées par la Commune devront être enlevées par le riverain puis amenées au parc à conteneur où des branchages y sont régulièrement broyés. Le broyat obtenu est mis gratuitement à votre disposition.

Nous vous demandons simplement de vous servir raisonnablement pour que le maximum de personnes puisse en profiter.

N° 1296 - MARS 2023

CIMETIÈRES DE VIROINVAL - SÉPULTURES À RENOUELER OU EN DÉFAUT D'ENTRETIEN

Nous vous informons que les sépultures reprises ci-dessous arrivent à expiration au cours de l'année 2023-2024 ou sont en défaut d'entretien.

De ce fait, elles feront l'objet d'un affichage d'un an à partir du 01 novembre 2023, au terme duquel une décision pour la désaffectation ou la conservation de la sépulture sera prise en concertation avec le SPW – Cellule de la Gestion du Patrimoine Funéraire de Namur.

Cimetière de Dourbes (Ancien)

- 68 CHARLIER Constant
- 69 LELOUP Juliette (+1974)
- 73 CHARLIER Germain (+1974)
- 174 DE MEYER Alphonse (+1974)

Cimetière de Dourbes (Nouveau)

- 96 sans renseignement
- 97 sans renseignement
- 98 sans renseignement

Cimetière de Le Mesnil

- 196 FOSTY Noël (+1974) - HOTTIAUX Renée (+1985)
- 236 PIRE Michel

Cimetière de Mazée (Ancien)

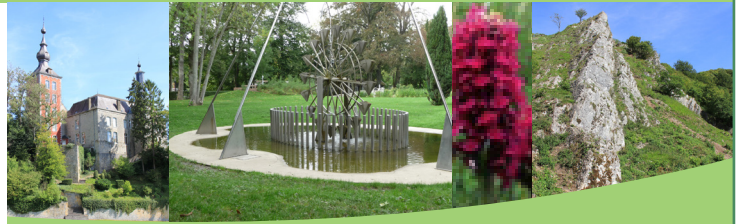
- 13 BRASSEUR Camille - LEMAIRE Delphine dite Gabrielle (+1974)
- 15 COLIN Emile (+1972) - THOMAS Aimée (+1974)
- 27 CROIBIEN Martin (+1972) - ROBERT Louisa
- 109 BRASSEUR Ismar (+1986) - LAURENT Alodie (+1974)
- 224 BRASSEUR Jean (+2000) - LECLERCQ Josette (+1973)
- 222 DEFORGE Vital (+1937)

Cimetière de Nismes (Ainseveau)

- 44 BOSSUYT Jeanine (+2013)
- 55 CHRISTIAN Patrick (+2009)
- 408 DANIS Abel (+1982)
- 409 JARDIN - NOEL Louis
- 411 GERARD Robert (+2005) - OUVRELAUX Germaine (+1982)
- 412 COCLET Flora
- 143 LEMAIRE Albert (+1993) - SOUSSIGNE Renée (+2001)
- 414 DEMARET Richard - COLLET
- 415 DELSINNE Jeanne (+1974) - DELSINNE Rose (+1982)
- 416 BERTRAND Léon (+1985)
- 425 DUMAREY Charles ((+1995) - SIRLANDE Thérèse (+2021)
- 426 SIRLANDE José (+2016) - CHAMPAGNE Maria (+2018)
- 428 DELERS Louis - NICOLAS
- 429 LECLERCQ Marcel (+1974) - DELOYER Joséphine (+2007)

Cimetière de Nismes (Parc)

- 67 PORNIN Louis (+1942) - LEFEBVRE Roger (+1995)
- PORNIN Jacqueline (+1988) - LEFEBVRE Roger (+1995)
- 78-78A PERLAUX Simonne (+1964) - FRANCOIS Albert (+1964)
- 374 PIERRE Madeleine (+1936)
- 405 DERRE Henri (+1983)
- 688 PAGANO Callogéro (+1974) - VECCHIO Carmela (+1986)
- 714 OLIVIER Alain (+1974)
- 715 LAMOULINE Léona (+1973)
- 827 JONIAUX Aimé (+1974) - RENSON Céline (+2006)
- 842 TRONCON Emile -PETRE Claire
- 848 GATTUCCI Franco - CHABOT Eve
- 65 TAMBOISE Renée (+1973) - VAN ROMPUY - TAMBOISE Georges (+1974)
- 296 SAQUET Alexandre (+1938) - NICOLAS Marie (+1937)
- 432 CORBIAUX Etienne (+1973)
- 648 SAQUET Charles (+1973) - CHERONT Emilie (+1983)
- 651 CHARLIER Fernand (+1973)
- 698 PIQUIN Léon (+1946) - FIRLEFYN Maria (+1987)



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

Cimetière de Oignies (Ancien)

- 327 RAES Michèle (+1991)
- 375 DELIZEE Vital (+1971) - HYEULLE Ludmille (+1974)
- 411 MOREAU Benoit (+1952) - BIARD Joséphine (+1974)
- 528 MELIN François (+1964) - DELAVERGNE Elise (+1974)
- 558 JACQUES Marcel dit René (+1974)
- 33 FRANCOIS (+1940) - MATHY (+1973) - FRANCOIS (+1918) - FRANCOIS (+1940)
- 189 FRANCOIS Ernest (+1928) - LECLERCQ Elise (+1944)
- 346 CHAPELLE Alexandre (+1971) - FALQUE Stéphanie (+1973)
- 362 MAGOTEAUX Jules (+1966) - GOFFETTE Yvonne (+1973)
- 393 GOFFETTE Fernand (+1973) - MANISE Rosalie (+1973)
- 457 MINETTE Jean-Baptiste (+1973) - MATHY Marie-Louise (+1983)

Cimetière d'Olloy

- 11 FRANCOIS Gaston (+1922) - CAUSSIN Marthe (+1978)
- 33 GILLOT Pierre - GILLOT Simone (+1915)
- PHILIPPE Jean (+1989) - GILLOT Marie-Louise (+2018)
- 40 DESBOURSE Hervé (+1987) - MIRGUET Madeleine
- 75 BOUCQ Adophe (+1934) - RAES Hélène (+1934)
- BOUCQ marie-Louise (+1984) - WOUTERS Joséphine
- 181 COLLIN Paul (+1995) - DEMARS Augusta (+1988)
- 397 BASTIN Edgard (+1974) - JACMART Renée (+2000)
- 505 GILLOT Pierre (+1943) - ANCIAUX Anna (+1974)
- 443 HARLEZ Louis (+2015)
- 457 CARPIAUX Marie-Louise (+2017)
- 943 ROBERT Bruno (+2013)

Cimetière de Treignes

- 355 ANCIAUX Emile (+2014)
- 532 FIFIS Eugène - FIFIS Camille - GRABOILLAT Marie (+1959)
- 34 HAYOT Florentine (+1933)
- 55 PIRSON Virginie veuve HURION (+1950)
- 56AB HURION - COLLE
- 114 LAMBERT Jean-Baptiste (+1963)
- 324 COLLINET Melchior (+1918)
- 325 SEURETTE Marie (+1912)
- 342 LAPOTRE Virginie (+1904)
- 433AB LOTTE Antoine - BAYET Camille (+1949)
- 445 SCHLEDER Pierre (+1975) - VINCENT Adolphine (+1973)
- 467 RODELET Jules (+1977) - GOBEAUX Emma (+1995)

Cimetière de Vierves

- 97AB PIRAUX Honoré (+1915) - PIRAUX Aurélie - GILLAIN Rosalie (+1917)
- 229 RAMU Hubert (+1943) - POSTY Marie (+1936)
- 230 POSTY Anna (+1965)
- 233 CONSTANT Emile (+1939)
- 236 GEORGES Joseph (+1941)
- 266 BATAILLE Justin - MASSON Marie
- 267 DUBUC - MASSON
- 274 BATAILLE Alfred - BATAILLE Honoré
- 339 BOUKO félicien (+1968) - THIRY Rosa (+1961)
- 396 GERAIN Maria (+1969)
- 397 DEMARET Charles (+1970)